

Sud-Solidaires BPCE - 27, rue de la tombe Issoire - 75014 PARIS 06 73 46 11 98 / sudbpce@gmail.com / www.sudbpce.com / SUDBPCE



CONDITIONS DE TRAVAIL

Voici la déclaration lue par la délégation du syndicat *Sud-*Solidaires lors de la dernière CPN de décembre dernier.

Accord sur les Conditions de vie au travail de la Branche Caisse d'épargne Adresse du syndicat Sud-Solidaires BPCE aux dirigeants du Groupe

Face à un constat unanime, partagé par l'ensemble des salarié-es et des Organisations Syndicales, sur la dégradation continue des conditions de travail dans les caisses, vous avez choisi d'organiser des négociations sur « les conditions de vie au travail » (sic). Et encore, ces « négociations » vous ont été imposées en mars 2015 lorsqu'à l'époque TOUTES LES OS ont appelé le personnel à se mettre en grève.

Le syndicat Sud-Solidaires n'a de cesse depuis de trop nombreuses années de dénoncer cette dégradation de nos conditions de travail mais surtout de proposer des solutions afin de trouver un remède à cette situation qui hélas entraine régulièrement des drames. Si nous devions faire le décompte macabre depuis 2009, année de prise de fonction de François Pérol avec la création de BPCE, 7 salariés ont tenté de mettre fin à leurs jours et 15 autres y sont malheureusement parvenus. Et il ne s'agit là que des situations connues des OS.

La revendication de mesures d'urgence est pourtant à la hauteur de la dangerosité de l'organisation du travail choisie par BPCE et les directions des Caisses d'épargne. Il faut en finir avec :

- la compétition entre salarié-es et entre équipes de travail,
- le volume de travail impossible à effectuer dans les horaires journaliers, provocant d'innombrables heures les politiques commerciales à court terme, supplémentaires non reconnues,
- le sous-effectif permanent qui épuise les salariés.

De plus, les technologies digitales, qui nous sont présentées comme des outils facilitateurs, incontournables, permettant de diminuer la charge de travail, s'avèrent être, en fait, d'excellents outils, entre vos mains, pour réaliser des gains de productivité. Ainsi, cette digitalisation que vous pilotez, vous permet d'annoncer un changement de comportement de la clientèle (que vous avez chassée des agences !) justifiant, toujours d'après vous, les fermetures d'agences et les suppressions d'emplois. C'est tout simplement scandaleux.

Dans ce contexte, nous regrettons amèrement le choix fait par certaines OS, déjà membres des « SAM Suffit ® », de collaborer avec vous en abandonnant le terrain de la construction d'un rapport de force pour vous contraindre à faire d'autres choix ; des choix garantissant aux salariés de bonnes conditions de travail au quotidien.

Nous tiendrons donc l'ensemble des signataires de cet accord pour responsable des inévitables drames que nous allons encore connaitre dans les semaines et les mois à venir.

Les militants Sud-Solidaires, avec d'autres, continueront inlassablement sur le terrain à défendre au quotidien les intérêts des salarié-es. Nous mènerons nos actions au sein des instances de représentation du personnel, avec l'inspection et la médecine du travail, devant la justice et dans la rue.

Paris le 13 décembre, la délégation Sud-Solidaires en CPN.

Paris, le 6 janvier 2017 / 01-2017 L'exécutif national Sud-Solidaires BPCE : Jérôme Bonnard - Gabriel Breuillat - Fabien Cloirec -Chrystelle Dechâtre-Bonnard -Jean Feuz – Dany Gilot – Bernadette Konieczynski – Alain Quesne – Alexandra Rideau